



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 10 FEVRIER 2005**

**Délibération n°2005-06**

Date de convocation: 25 janvier 2005  
Nombre de délégués en exercice : 34  
Titulaires : 16  
Suppléants : 13  
Absents non remplacés : 5  
Votants : 29

L'an deux mil cinq, le dix février à dix huit heures quinze, le Comité Syndical s'est réuni à Lirac, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain MILON.

**ETAIENT PRESENTS :**

***TITULAIRES***

M. BEL - M. BOUILLOT - M. BUIS - M. JOUBERT - M. MAIGRE - M. RANDOULET  
M. MILON - M. FOURMENT - M. BISCARRAT  
M. CHAMPEL - M. GROS - M. MARGAILLAN - M. VACCHIANI  
M. GUEDES - M. STACHETTI  
Mme DEPOISIER

***SUPPLEANTS***

M. BRUN - M. QUIOT - Mme BERARD - Mme LAUGIER - M. BERTLOT - M. BANACHE  
M. BLANCO - M. ROUX - Mme LAGET - M. PEREZ  
Mme LAFAURE - M. LEMOSSE  
M. NIETO

**ABSENT(S) NON REMPLACE(S) :**

M. ALLEMAND - M. DUPONT - Mme ROIG  
M. STANZIONE  
M. FORIEL D'ESTEZET

Secrétaire de séance : M. SEVERAC



**OBJET : Demande de Subvention au Conseil Général de Vaucluse pour l'élaboration du SCoT du Bassin de Vie d'Avignon**

Rapporteur : M. Christian BOUILLOT

Le rapporteur expose :

En date du 28 janvier 2004 le Conseil Général de Vaucluse s'est prononcé sur la mise en place d'un dispositif départemental d'aide visant à soutenir les établissements publics compétents qui engagent l'étude d'un SCoT.

Cette aide permettra par ailleurs de favoriser la mise en cohérence départementale et « inter-SCoT » de ces démarches, ainsi que l'articulation entre les différents outils de planification des territoires.

La participation du Département est calculée suivant les modalités suivantes :

- Subvention départementale à hauteur de 10% du montant H.T. du coût des études sur les périmètres de SCoT comprenant une Communauté d'Agglomération, et de 20% pour les autres périmètres de SCoT,

